

du vendredi 16 février 2018

Étaient présents : Albouy P - Bardou G - Bedos D - Bonvalet D - Cazenave M - Descouens M.S. - Guilhaumon JM - Jaffuel C
Le Bel J - Marza I - Revel M - Usache P

Procuration : Bouillé à Revel M

Absents : Martin R - Roncin D

Secrétaire de séance : Descouens M.S.

Monsieur le Maire soumet au vote le procès-verbal du conseil du 19 décembre 2017 voté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

1 - Avis du conseil municipal sur les ICPE (Installations classées pour la protection de l'environnement) (Les Celliers du Vent)

Monsieur le Maire dit au conseil qu'une demande d'enregistrement au titre des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) a été déposée par la SAS Les Celliers du Vent pour une augmentation de la capacité de production des installations de vinification exploitée à NEFFIES 28 Avenue de la Gare avec changement d'exploitation.

Suite à cette demande, Monsieur le Maire propose au conseil d'interroger l'exploitant ainsi que les services de la préfecture sur les points suivants et le soumet au vote :

- Localisation et accessibilité du site
- Problèmes liés au stationnement et à la circulation
- Traitement des effluents et problèmes de pollution
- Nuisances aux riverains : bruit, poussière, odeurs
- Accessibilité des services de secours
- Difficulté d'approvisionnement en eau potable de la commune.

Au regard de ces constats, l'évolution voire simplement le maintien de l'exploitation sont subordonnées à la mise en place de solutions durables et efficaces pour chacun des points cités.

vote : unanimité

2 - Renouvellement emploi agent contractuel à l'accueil et la poste

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de renouveler l'emploi contractuel à l'Agence Postale Communale et à l'accueil de la Mairie pour une durée d'un an, à compter du 1^{er} février 2018 jusqu'au 31 décembre 2018, à 20h00 hebdomadaires rémunérées au SMIC.

vote : unanimité

3 - Autorisation du conseil municipal de régler les factures d'investissement de la commune avant le vote du budget communal 2018

Afin de régler les factures d'investissement de la commune avant le vote du budget communal 2018, Monsieur le Maire demande l'autorisation au conseil municipal.

vote : unanimité

4 - Poursuite des procédures d'élaboration ou d'évolution du PLU par la Communauté de Commune Les Avant-Monts

Suite au transfert de la compétence PLU à la Communauté de communes « Les Avant-Monts », au 1er janvier 2018, il est proposé au Conseil municipal de donner son accord à la Communauté de Communes pour poursuivre "la Mise en révision générale du POS - Transformation en PLU". Une dizaine de communes sont concernées.

Monsieur Le Bel regrette que la communauté poursuive la révision du PLU en fin de procédure. De plus, elle ne connaît pas le village.

vote : 12 voix pour - 1 contre - 0 abstention

du vendredi 16 février 2018

5 - Avenant à la Convention Médecine du Travail

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de signer un avenant à la convention Médecine du travail suite à une modification de tarif : 55 € par examen médical et une cotisation de 0,21 % de la masse salariale soumise à l'Urssaf.

vote : unanimité

6 - Débats

- Site Pech Rome

Des travaux de broyage des arbres morts ont été réalisés. Monsieur le Maire précise que des travaux de nettoyage sur le site en association avec la population seront envisagés courant mars.

Madame Descouens pense qu'il faudrait associer les écoles.

- Ambulants

Mme Descouens dit que les ambulants installés Place de l'ancien Couvent depuis les travaux de la Place de l'Eglise ont subi une perte de clientèle importante. Ils souhaitent s'installer sur la place Paul Gauffre, pour être au centre du village.

Monsieur le Maire leur donne l'autorisation.

Le conseil est clos à 18h30.